



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT #572-2018

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 17 octobre 2018, le conseil a adopté le règlement numéro 572-2018, règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette pour ce règlement a été émis en date du 14 novembre 2018.
- 3- Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEIZIÈME jour du mois de NOVEMBRE deux mille dix-huit.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse